



Facture de fioul ne correspondant pas a la quantite réelle

Par **MAXFLY**, le **26/11/2009** à **13:53**

Bonjour,

j ai achete une maison il y a 2 mois.

l ancien propriétaire m a propose de racheter la quantite de fioul restant dans la cuve. l aiguille indiquant environ 1500 L, j accepte de lui faire un cheque correspondant a la facture q il avai regle au mois d avril (correspondant a l achat de 1000L de fioul) soit 580 euros.

il y a qq jours je fais entretenir la chaudiere, et le technicien me dit q il n y a q un fond de fioul dans la cuve alors que je n ai pas encore utiliser le fioul soit disant contenu dans la cuve!!! l aiguille indiquant le niveau de fioul etant apercemment bloquee.....

vers qui puis je me retourner? l agence immobiliere m ayant mis en contact avec ce vendeur? le vendeur directement?

puis je recuperer le montant de mon cheque?

merci de jeter un oeil a mon cas